

**Extrait du registre des délibérations  
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 26 mai 2026

**N° VA\_DEL2026\_142**

**Objet : Affectation de crédits destinés à un séjour mémoriel et culturel en Pologne en août 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Sylvain ESTAGER, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Alexis VLANDAS, ayant donné pouvoir à Lionel BAPTISTE, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Lisa LASSELIN, ayant donné pouvoir à Sébastien COSTEUR, Mohamed AIT KASSI, ayant donné pouvoir à Antoine MARSZALEK, Victor BURETTE, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, Lahanissa MADI étant excusée.

La coordination Nord qui regroupe les acteurs de la jeunesse des territoires Nord de la ville souhaite organiser un séjour mémoriel et culturel en Pologne à destination d'un groupe de jeunes âgés de 14 à 17 ans, issus de huit quartiers de la ville, accompagnés par trois professionnels de l'animation socio-éducative. Cette coordination est composée des deux centres sociaux de secteur à savoir le Centre culturel et social Flers-Sart, le Centre social et culturel Cocteau, le service prévention de la ville et l'OMJC de Villeneuve d'Ascq.

La Ville de Villeneuve d'Ascq dans le cadre de sa politique de prévention encourage et favorise les initiatives visant à soutenir les jeunes qui souhaitent s'investir dans les projets collectifs, c'est ce cadre que le service prévention participe à ce projet qui est porté par le centre Social Flers-Sart.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique citoyenne, culturelle et éducative, permettant aux jeunes de découvrir l'histoire européenne, de comprendre les enjeux de mémoire liés à la Seconde Guerre mondiale, et de s'ouvrir à un pays riche d'un patrimoine culturel unique. Ce séjour représente une opportunité unique pour les jeunes villeneuvois de vivre une expérience éducative et mémorielle forte, marquée par la découverte d'un pays riche en histoire et par une immersion dans un devoir de mémoire essentiel. Parallèlement, la vie en communauté jouera un rôle central dans la réussite de ce séjour. Le partage du quotidien et l'apprentissage du vivre-ensemble dans un contexte émotionnellement intense renforceront la cohésion du groupe. Les jeunes développeront des valeurs de respect, d'écoute et de solidarité, tout en gagnant en autonomie et en responsabilité. Les temps d'échange, formels comme informels, permettront de verbaliser les ressentis, de se soutenir mutuellement et de construire une dynamique collective bienveillante.

Ce séjour constituera un temps fort de construction personnelle et collective. En associant travail de mémoire et expérience de vie commune, il contribuera à former des jeunes plus conscients, engagés et attentifs aux autres, porteurs d'une mémoire qu'ils auront désormais la responsabilité de transmettre.

Les 9 jeunes sont âgés de 14 à 17 ans (5 filles et 4 garçons) issus des quartiers des Près, de la Cousinerie, de Babylone, du Centre-ville et du Pont de Bois. La plupart sont (ou ont été accompagnés par le service prévention.

Le séjour sera encadré par l'éducateur spécialisé du service prévention, de la responsable de la Maison de la jeunesse, et de l'animateur jeunesse du Centre-Social de Flers-Sart. Il se déroulera du 25 au 29 août 2026 pour un budget global prévisionnel de 6 000 euros. Les aides financières sollicitées seront versées au Centre Social Flers sart. La participation de la Ville sous forme de prestation sera de 1 000 euros versée directement à un des prestataires.

**Après avis de la Commission Plénière du mercredi 13 mai 2026, Il est proposé aux membres du conseil de valider la participation financière de la Ville au projet de séjour en Pologne à hauteur de 1 000 euros sous forme de prestations.**

**Imputation comptable : 6288 4214 4270**

**Politique publique (domaine-action-activité) : 07.1.1 Prévention délinquance**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.**

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,  
Garance GUILLERET-GIVERS

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Sylvain ESTAGER

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 29 mai 2026 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900093-20260526-224417-DE-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 28 mai 2026



# SÉJOUR MÉMORIEL ET CULTUREL EN POLOGNE AOUT 2026

## 1. PRESENTATION GENERALE DU PROJET

Le présent projet vise à organiser un séjour mémoriel et culturel en Pologne à destination d'un groupe de jeunes âgés de 14 à 18 ans, issus de huit quartiers de Villeneuve, accompagnés par trois professionnels de l'animation socio-éducative. Le séjour se déroulera durant la dernière semaine d'août 2026.

Ce projet porté par la coordination Nord de Ville s'inscrit dans une dynamique citoyenne, culturelle et éducative, permettant aux jeunes de découvrir l'histoire européenne, de comprendre les enjeux de mémoire liés à la Seconde Guerre mondiale, et de s'ouvrir à un pays riche d'un patrimoine culturel unique.

Pour rappel, la coordination Nord est une volonté politique de faire travailler ensemble différentes structures et acteurs en lien avec la jeunesse sur les territoires Nord de la ville. Cette coordination pilotée par la Maison de la jeunesse est composée des deux centres sociaux de secteur à savoir le centre culturel et social Flers Sart, le centre social et culturel Cocteau, le service prévention de la ville de Villeneuve d'Ascq et l'OMJC de Villeneuve d'Ascq.

Depuis presque 10 ans nous développons de nombreux projets en lien avec la citoyenneté, l'environnement et la transmission mémorielle.

## 2. OBJECTIFS DU PROJET

### Objectifs éducatifs

- Favoriser l'ouverture culturelle et la découverte d'un autre pays européen.
- Développer l'autonomie, la responsabilité et la capacité d'organisation des jeunes.
- Renforcer la cohésion entre des jeunes issus de quartiers différents de Villeneuve d'Ascq.

### Objectifs citoyens et mémoriels

- Sensibiliser les jeunes à l'histoire de la Shoah et aux mécanismes des discriminations.
- Développer l'esprit critique et la compréhension des enjeux de paix et de droits humains.
- Encourager la transmission de la mémoire et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

### Objectifs personnels et collectifs

- Encourager la prise de parole, le respect de l'autre et le vivre-ensemble.
- Permettre aux jeunes de sortir de leur cadre de vie habituel et de gagner en confiance.
- Favoriser la mobilité européenne comme levier d'apprentissage.

## 3. PUBLIC CONCERNÉ

- 09 jeunes résidant dans huit quartiers Villeneuvois.
- Âge : 14 à 17 ans.
- Sélection basée sur la motivation, la participation aux actions préparatoires, et l'équilibre du groupe.
- Encadrement : 3 professionnels
  - Madame Atamanuik Beata, Responsable de la Maison de la jeunesse, Villeneuve d'Ascq
  - Monsieur Minne Julien, Educateur spécialisé au service Prévention de la ville de Villeneuve d'Ascq
  - Monsieur Etienne-Verley Boris, Animateur jeunesse au centre Social Flers Sart, Villeneuve d'Ascq

## 4. PREPARATION DU SEJOUR

Avant le départ, les jeunes participeront à plusieurs temps forts :

### a. Reunions collectives de preparation

- Présentation du projet, des objectifs et du programme.
- Actions d'autofinancements
- Recherche de subventions
- Travail sur les règles de vie, le budget et la logistique.

### b. Ateliers mémoriels et éducatifs

- Introduction à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah.
- Débat autour des discriminations et des valeurs républicaines.
- Visionnage de documentaires adaptés (ex : Auschwitz, mémoire d'un lieu).

### c. Ateliers culturels

- Découverte de la culture polonaise : langue, gastronomie, coutumes, histoire de Cracovie.

### d. Participation des jeunes

- Implication dans la préparation du programme quotidien.
- Participation à la gestion de certaines tâches (budget repas, communication, comptes rendus).

## 5. PROGRAMME PREVISIONNEL (A AFFINER SELON DISPONIBILITES LOCALES)

### Jour 1 Mardi 25 Aout 2026 :Départ& installation à Cracovie

- Trajet en avion.
- Installation dans l'hébergement.
- Balade de découverte du centre historique de Cracovie (Rynek, Halle aux Draps...).

### Jour 2 Mercredi 26 Aout 2026 : Auschwitz – Birkenau

- Journée dédiée à la visite guidée et accompagnée pédagogiquement des camps d'Auschwitz I et Birkenau.
- Préparation de capsules vidéo afin de créer du contenu pouvant être utilisé au retour du séjour.
- Temps de parole et de débriefing le soir.

### Jour 3 Jeudi 27 Aout 2026 : Mine de sel de Wieliczka/Excursion dans les Tatras

- Découverte de l'histoire minière et des structures souterraines exceptionnelles.
- Randonnée accessible à tous dans le Parc national des Tatras.

### Jour 4 Vendredi 28 Aout 2026 : CRACOVIE

- Visite de l'usine Schindler
- Temps shopping Cracovie

### Jour 5 Samedi 29 Aout 2026 : Retour en France

## 6. MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation se fera à trois niveaux :

### a. Avant le séjour

- Analyse des attentes des jeunes.
- Engagement des participants dans la préparation et les actions à mener.

### b. Pendant le séjour

- Observation de la dynamique de groupe et de l'implication.
- Ajustements quotidiens selon les besoins.

### c. Après le séjour

- Réalisation d'une restitution publique (exposition, vidéo).
- Rédaction d'un bilan collectif et individuel.

## 7. BUDGET PREVISIONNEL

*(À adapter selon devis réels)*

- Transport : avion/ mini bus pour les déplacements locaux.
- Hébergement et repas.
- Entrées : Auschwitz-Birkenau, Wieliczka, musées.
- Activités pédagogiques, assurances, encadrement.
- Fonds d'urgence, matériel, communication.

Possibilités de financement : CAF, Ville de Villeneuve d'Ascq, autofinancement par actions menées par les jeunes.

## 8. SÉCURITÉ ET ENCADREMENT

- Ratio 1 encadrant pour 3-4 jeunes.
- Hébergement sécurisé et validé selon normes jeunesse.
- Assurance responsabilité civile et rapatriement.
- Autorisations parentales et fiches sanitaires obligatoires.
- Respect strict des consignes données par les guides des sites mémoriels.

## 9. CONCLUSION

Ce séjour représente une opportunité unique pour nos jeunes de Villeneuvois de vivre une expérience éducative et mémorielle forte, marquée par la découverte d'un pays riche en histoire et par une immersion dans un devoir de mémoire essentiel. Parallèlement, la vie en communauté jouera un rôle central dans la réussite de ce séjour. Le partage du quotidien et l'apprentissage du vivre-ensemble dans un contexte émotionnellement intense renforceront la cohésion du groupe. Les jeunes développeront des valeurs de respect, d'écoute et de solidarité, tout en gagnant en autonomie et en responsabilité. Les temps d'échange, formels comme informels, permettront de verbaliser les ressentis, de se soutenir mutuellement et de construire une dynamique collective bienveillante.

Ainsi, ce séjour sera bien plus qu'un simple voyage : il constituera un temps fort de construction personnelle et collective. En associant travail de mémoire et expérience de vie commune, il contribuera à former des jeunes plus conscients, engagés et attentifs aux autres, porteurs d'une mémoire qu'ils auront désormais la responsabilité de transmettre.

## BUDGET PREVISIONNEL

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
TRANSPORT (AVION-NAVETTES)	2200 Euros	Actions auto financement	2600 Euros
LOCATION MINI BUS	800 Euros	Subvention association Annapes entraide	400 euros
HEBERGEMENT	1160 Euros		
Droit d'entrée (Camps, Mine de Sel, Usine schindler,....)	840 Euros	Participation de la ville (Service Prévention)	2500 Euros
Frais de nourriture	500 Euros	Participation des familles	500 Euros
Loisirs et imprévus	500 Euros		
<b>TOTAL</b>	<b>6000 Euros</b>		<b>6000 Euros</b>

Ces montants peuvent évoluer en fonction des actions d'autofinancement réalisées ou du changement de certains postes de dépenses (exemple : la location de minibus peut être remplacée par l'utilisation du train et des bus locaux sur place).

## **AUTOFINANCEMENT**

### **Actions déjà réalisées :**

Loto, 14 Décembre 2025 : 1075 Euros de recettes.

Préparation et tenue du buffet, journée internationale des droits des femmes : 380 Euros de recettes.

Préparation et tenue du buffet pour la guinguette des Aînés, 1200 Euros de recettes.

### **Actions prévisionnelles :**

Loto, 12 Avril 2026

Préparation et tenue du buffet pour la fête de la Musique

Potentiellement une nouvelle guinguette des Aînés en Juillet.